



ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

MARION MARÉCHAL- LE PEN
TÊTE DE LISTE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
FRONT NATIONAL

Carpentras, le 12 novembre 2015

Madame la Présidente,

Votre initiative qui a consisté à unir vos forces autour de la Fédération Environnement Durable afin de combattre l'installation des éoliennes industrielles en Provence Alpes-Côtes d'Azur a particulièrement retenu mon attention, d'autant plus qu'il s'agit d'un dossier sur lequel je suis déjà intervenue et dont nous avons fait l'un des axes forts de notre projet pour la Région.

Lors de l'examen de la loi sur la Transition énergétique, j'avais ainsi déposé un amendement relatif aux risques sanitaires liés aux équipements éoliens que la coalition PS-EELV impose à marche forcée.

A mes yeux, cette politique totalement irresponsable qui aboutit à sanctuariser le système éolien, est néfaste au moins à deux niveaux particulièrement importants pour notre pays et notre Région : économie et écologie.

Au plan économique, le dogme de l'éolien est absurde ! Il creuse le déficit des finances publiques parce qu'il bénéficie d'une politique de dumping : l'achat de l'éolien aux particuliers producteurs, au double du prix du marché, entraîne une ponction de 34 milliards d'euros sur les factures d'électricité depuis 2003 au titre de la contribution au service public d'électricité (CSPE), une part qui gonfle chaque année : 5,1 milliards en 2013, 6,3 milliards en 2015, elle est estimée à 12 milliards en 2020.

Au plan écologique, l'éolien de masse défigure les paysages et crée des nuisances qui ne sont pas seulement de confort, mais aussi et surtout préjudiciables à la santé des riverains, sans oublier les risques pour la faune ornithologique.

Générateur de conflits d'intérêts, l'éolien représente en outre un risque majeur pour la circulation aérienne, particulièrement importante en PACA où se situent le



ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

deuxième aéroport de France et des bases de l'Armée de l'Air. Une circonstance qui a permis pour l'heure de mettre un frein à plusieurs projets à l'instar du parc de Pallières, dont la Région socialiste avait fait l'un de ses projets phares dans le cadre de son programme AGIR, et a entraîné l'annulation des permis de construire déposés par EDF-EN sur les communes de Bras d'Asse et de Saint Julien d'Asse.

Cependant, le risque est loin d'être écarté puisque je suis informée notamment d'un dépôt de permis par la multinationale canadienne BORALEX concernant la montagne d'Aureille dans les Hautes-Alpes. Je serai également très attentive aux suites qui seront données au recours formé contre le préfet de région PACA, concernant le schéma régional éolien et si nous obtenons la présidence de la Région, un réexamen de tous les projets en cours sera pour nous une priorité.

La limitation des implantations d'éoliennes se justifie en effet aisément :

Au plan économique, cette source de production énergétique est non seulement ruineuse, ainsi que je l'ai souligné, mais elle est à la fois minime et aléatoire.

En revanche, la région Paca, qui bénéficie en moyenne de 2 900 heures d'ensoleillement par an, est déjà la première région française productrice en énergie solaire : nous pouvons et nous devons consolider et développer ce secteur, encore largement sous-valorisé. Nous le ferons dans un souci de cohérence, a contrario de l'hérésie éolienne qui consiste à implanter des sites disséminés de manière anarchique équipés de matériel anti-écologique. S'agissant du solaire et du photovoltaïque, nous veillerons par exemple à utiliser des panneaux fabriqués en France, plutôt que des matériaux produits à l'autre bout du monde sans le moindre respect des normes environnementales et dont l'acheminement alourdit en outre l'impact carbone.

La promotion de démarches opportunistes guidées par la seule recherche du profit exclusif de quelques multinationales dénuées de toutes préoccupations humaines, écologique et bénéfique à l'économie, ne constitue pas un avenir pour notre région.

Nous devons privilégier une vision stratégique globale déclinée à travers une politique transversale, intégrée et partagée dans le cadre de programmes orientés vers des projets de territoire inspirés par l'ambition de préserver et valoriser notre patrimoine naturel.



ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Dans l'attente que les urnes, le 13 décembre prochain, nous permettent de reprendre en main le destin de notre Région, je vous réitère mon soutien ferme et attentif dans votre démarche citoyenne et responsable.

Marion Maréchal-Le Pen

Madame Ruth JESSOP
Présidente de LAMA
231 Impasses des Baumettes
06850 SAINT AUBAN